

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 38

présenté par
M. Decool

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 37, après le mot :

« potentiels »,

insérer les mots :

« , de formuler des propositions eu égard notamment aux propositions de maintien de l'emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement technique. L'expert doit pouvoir formuler des propositions eu égard notamment aux propositions de maintien de l'emploi.